



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 8549

Texte de la question

M. Jean de Gaulle attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes des associations de rapatriés relatives au calcul du solde de la dette qui leur est encore due ainsi qu'à la liquidation de certaines retraites complémentaires dont les fonds sont gelés depuis six ans. Sensible à leurs préoccupations, il lui demande de lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour définir, en concertation avec les intéressés, une méthode de calcul transparente susceptible d'être acceptée par toutes les parties concernées et de lui indiquer les raisons qui s'opposent à la publication du décret de relevé de forclusion qui permettrait aux rapatriés de bénéficier de pensions de retraite conformes à leurs droits.

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8549

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 143